GUIDE PRATIQUE

**ENQUÊTE STRUCTURÉE DU FEAD (FONDS EUROPÉEN D'AIDE AUX PLUS DÉMUNIS)**

GÉNÉRALITÉS

En vertu de la règlementation de la Commission européenne, il est demandé aux États membres de procéder à une enquête auprès des bénéficiaires finaux du FEAD (plus démunis). Le but est de mieux comprendre leur situation socio-économique ainsi que leur opinion au sujet de l'aide du FEAD. La Commission européenne utilisera les résultats ainsi obtenus pour évaluer et améliorer la politique relative au FEAD. L'autorité de gestion (SPP Intégration Sociale) réalisera cette enquête en étroite collaboration avec ses partenaires.

Sur la base du nombre d'organisations qui bénéficient de l'aide du FEAD, le SPP IS a sélectionné un échantillon représentatif. Il sera demandé aux organisations sélectionnées de procéder à un nombre défini d'enquêtes auprès des bénéficiaires finaux.

Pour connaître le nombre d’interviews que votre organisation doit réaliser, rendez-vous sur notre site web afin de prendre connaissance du fichier Excel reprenant cette information. Si votre organisation n’y figure pas, cela signifie que votre organisation ne doit pas réaliser d’enquête.

La règlementation exige que l'enquête soit effectuée sur le lieu où les denrées du FEAD sont distribuées aux bénéficiaires finaux.

Dans un souci de confidentialité, chaque interview doit être réalisée individuellement. Si vous devez réaliser plusieurs entretiens (avec différents répondants), nous vous invitons à les sélectionner dans des groupes cibles différents parmi vos bénéficiaires.

VOLET A : CONSIGNES

Le volet A permet de poser quelques questions générales à l'organisation partenaire au sujet du point de distribution. Sachant que les informations du volet A restent les mêmes pour toutes les enquêtes, il suffit que l'organisation partenaire complète le volet A une seule fois. En indiquant le numéro d'agrément de l'organisation partenaire tant dans le volet A que dans le volet B, les deux volets pourront être reliés dans une phase ultérieure. Il est donc très important que l'intervieweur veille à noter le numéro d'agrément de l'organisation sur les deux volets. Vous pouvez aussi retrouver votre numéro d’agrément dans le fichier Excel sur le site web. Si une organisation ne connaît pas son numéro d'agrément, elle prendra contact avec le SPP Intégration sociale.

***Le temps estimé pour remplir ce volet est de 10 minutes.***

VOLET B : CONSIGNES

Important! Au préalable, l'intervieweur informera le bénéficiaire final des éléments suivants et lui demandera sa participation : *« Les biens distribués sont financés par les ressources de l'Union européenne. L'Union européenne interroge les bénéficiaires finaux en vue d'évaluer l'utilité de son aide et de l'améliorer. »*

Au début de l’enquête, il est également important que l'intervieweur informe son répondant du **caractère volontaire** de la participation et du fait que celle-ci **n'influe pas sur le droit aux denrées du FEAD**. Il est également important de signaler que l'**anonymat** et la **confidentialité** sont garantis lors de la collecte des données tout comme lors du traitement des résultats. Des informations relatives à la situation personnelle du répondant sont nécessaires pour se faire une idée de ses besoins.

**Il est demandé à l'interviewer de respecter l'ordre des questions. Pour certaines questions, en plus de cocher les réponses proposées, un champ est prévu pour formuler des réponses plus détaillées. Pour la plupart des questions, il est possible d'indiquer plusieurs réponses. Pour certaines questions, il peut être utile de ne pas lire les catégories de réponses, afin d'obtenir une réponse spontanée du répondant.**

**Si le répondant ne comprend pas la question, l'interviewer peut cocher l'option 'ne sait pas ou ne comprend pas la question'. Les catégories 'ne souhaite pas répondre' et 'ne sait pas ou ne comprend pas la question' ne doivent PAS être lues à voix haute au répondant. L'interviewer ne doit pas lire cette option à voix haute au répondant, de manière à l'encourager à répondre à l'ensemble des questions.**

***Le temps estimé pour remplir ce volet est de 30 minutes par interview.***

***Tant le volet A que le volet B contiennent des précisions notées en rouge. Celles-ci comportent de brèves explications concernant la bonne interprétation de la question, à l'intention de l'intervieweur.***

***Astuce:*** *certaines questions font références aux produits FEAD. Si une organisation distribue également des produits non-FEAD, elle peut, durant l’enquête, exposer les produits FEAD afin que le répondant puisse facilement se focaliser sur les produits FEAD.*